

À ne pas manquer !

- A la Une : la Semaine Bleue et le repas des aînés (pages 13 et 14)
- L'inauguration de la crèche « L'il ô marmots » (page 10)
- Etat Civil : du changement pour les futurs pacsés (page 12)
- L'info pratique à conserver et l'agenda des mois à venir (pages 19 et 20)

HERIN.COM
Votre magazine communal



Hérin.Com'

Votre magazine communal

Novembre 2017

S'informer sur la ville, c'est facile !



www.ville-herin.fr



VOS ÉLUS S'EXPRIMENT...

C'est une rencontre entre deux générations où se mêlent sagesse, réflexion et spontanéité.

Pauline Hourez et **Patrick Sans** forment un duo qui se donne pour mission d'améliorer le quotidien des Hérinois.

Pourquoi ressentez-vous le besoin d'améliorer le cadre de vie de la Commune ?

P.S : Étant régulièrement en contact avec les habitants de notre Commune, je ressens le besoin de répondre à leur demande, à savoir : réduire les incivilités telles que les stationnements gênants et dangereux, les déjections canines et le non-respect de la propreté (cigarettes, dépôt sauvage, déchets).

P.H : J'ajouterais qu'être élu n'implique pas uniquement de travailler sur de gros projets. C'est aussi, mener de petites actions pour rappeler que nous vivons en collectivité.

Quelles sont les mesures qui pourraient permettre le mieux vivre-ensemble ?

P.S : Nous nous sommes donnés pour première mesure de faire de la prévention (affiche, flyers, panneau, marquage au sol...). Nous avons en tête d'autres mesures incitatives mais qui entraîneraient un petit budget.

P.H : Nous avons mené une réflexion sur les endroits qui posent le plus problème. Par exemple, le parcours des écoliers qui se retrouve dangereux et sale.

Vous avez ciblé ce type d'incivilité, pourquoi ?

P.H : Parce que ce sont de petites choses qui peuvent être corrigées rapidement pour améliorer le cadre de vie de chacun. Parfois, on constate une mésentente avec le voisin pour une poubelle ou un stationnement gênant. L'accumulation de ce type d'agissements peut aboutir à une relation entre voisinage assez conflictuelle. D'ailleurs, Monsieur le Maire est très souvent appelé pour résoudre ce genre de problème.

P.S : D'autre part, les incivilités ont un coût important pour la collectivité. Cet argent pourrait être utilisé pour d'autres choses. Ce type d'incivilité est sévèrement puni dans les grandes villes. À titre indicatif, le stationnement gênant sur un trottoir est passé de 35 € à 135 €. Concernant, les déjections canines, les mégots ou autres déchets, cela coûte 65 € au contrevenant.

Pensez-vous que la ville pourrait arriver à prendre de telles mesures ?

P.S : Ce n'est pas notre volonté. Chaque Hérinois doit prendre conscience qu'il a un effort à fournir. Il y a des règles, sachons les respecter, et cela arrangera tout le monde.

P.H : Pour ma part, je trouverais dommage qu'il faille en venir à la sanction pénalisante par ces temps difficiles.

Nous arrivons à la fin de cet entretien, avez-vous quelques choses à ajouter ?

P. S : C'est un travail de longue haleine, nous sommes motivés à rendre notre ville propre et agréable.

P.H : La Municipalité nous soutient pleinement, nous comptons sur l'implication de tous pour mener à bien cette démarche.



NOTEZ-LE !

Pour rester dans le sujet des incivilités, il en est une autre récurrente : le brûlage des déchets à l'air libre. Pourtant, celui-ci est interdit et passible d'une amende de 450 €.

Quelques rappels utiles :

Le brûlage des déchets ménagers - dont les déchets verts - est interdit toute l'année sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, en vertu des **dispositions des règlements sanitaires départementaux**.

En effet, les **polluants émis dans l'air** lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé des hommes et à l'environnement. Ne contribuez pas à cela !

Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le Maire, ses Adjoints ou les forces de l'ordre.

En cas d'irrespect de la Loi, une contravention de 450 € peut être appliquée (art. 131-13 du Code Pénal).



Mais il existe des solutions !

Prenez connaissance de la **plaquette informative éditée par le Gouvernement**, disponible en Mairie et sur le site web de la ville : www.ville-herin.fr rubrique « actu et images/ articles récents »

Ville d'Hérin - Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès - 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07

Mail : contact@ville-herin.fr

Ouverture au public : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Site web officiel : www.ville-herin.fr



Bulletin édité par le service Communication de la Ville d'Hérin

Mail : comm@ville-herin.fr

Directeur de la publication : M. Jean-Paul COMYN, Maire

Rédaction-Photographie : Service Communication

Conception graphique et Impression : Imprimerie Le Lièvre - Valenciennes/Cambrai
- 03 27 76 51 76

Tirage : 2000 exemplaires.

SOMMAIRE

2 NOS ÉLUS S'EXPRIMENT

3 NOTEZ-LE !

4 EXPRESSION LIBRE

5-8 ÉTÉ 2017

9-12 SEPTEMBRE 2017

13-16 OCTOBRE 2017

17 NOVEMBRE 2017

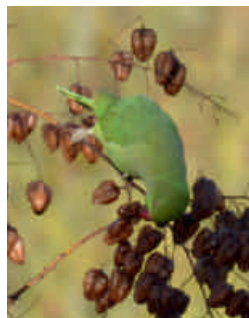
18 PAUSE DÉTENTE

19 NOTEZ-LE !

20 EN PERSPECTIVE

CLIC-CLAC !

Herin, ville exotique ?



On a cru rêver ! Et pourtant, ce sont bien **cinq à dix perruches à collier** que nous avons observé **ce matin du 30 octobre** dans les arbres jouxtant la Mairie, du côté de l'ancien presbytère... Importées d'Afrique ou d'Asie et élevées en captivité pour la beauté de leur **plumage d'un vert éclatant**, il semblerait qu'elles soient nombreuses à avoir recouvré leur liberté.

Loin de leurs terres natales, **elles ont su trouver de nouveaux repères et prolifèrent !** Il y a deux ans, plusieurs articles de presse parlaient déjà « d'une

invasion en Europe, d'une colonisation des parcs parisiens... **Leur présence reste insolite dans nos contrées** et nous ne pouvions faire autrement que d'essayer de capturer... leur image ! **Et vous, les avez-vous vues ?**

C'est avec une grande tristesse que l'équipe municipale et le personnel communal ont appris, ce 15 novembre, **le décès subit d'une figure locale : M. Henri Hourdequin.**

Très impliqué dans ses **activités associatives et citoyennes**, il était notamment **président de du CEF Nord** (Cercle d'Etudes Ferroviaires Nord) et un **attentif « voisin vigilant »**, ici à Hérin.



Nous adressons nos amicales pensées et toutes nos condoléances à Jacqueline et à la famille d'Henri. **Son tempérament et son rire manqueront beaucoup...**

NOTEZ-LE !

Révision des listes électorales 2018

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en Mairie jusqu'au 30 décembre 2017 (voir ci-dessous). Sont notamment concernés :

- Les **nouveaux habitants** de la Commune,
- Les **personnes** remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit,
- **Les jeunes gens qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2018** (bien que leur inscription soit automatique, nous invitons les jeunes gens à vérifier auprès de la Mairie si cette inscription a bien été notifiée).

Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de résidence.

- Cependant **TOUT CHANGEMENT DE DOMICILE, MÊME A L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNE, DOIT ÊTRE SIGNALÉ** au service « Elections » en Mairie.

→ Pour vous inscrire, merci de vous munir :

- D'une pièce d'identité - en cours de validité - justifiant de la nationalité française,
- D'un justificatif de domicile (facture datant de moins de trois mois),
- Ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e) pour la 5ème fois sans interruption au rôle d'une contribution directe communale.

N.B : Les **électeurs de l'Union Européenne** sont également concernés et peuvent opter pour la liste complémentaire municipale ou européenne ou les deux.

Permanence exceptionnelle : La mairie vous accueillera **UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES** le **samedi 30 décembre 2017 de 9 à 11 heures.**



HERIN EN FORCE

Chères Hérinoises, Chers Hérinois,

Depuis septembre, on constate la concrétisation des projets de la municipalité et de certains administrés qui rendent notre ville de plus en plus attractive.

Pour nos sportifs, la **réfection de vestiaires et de sanitaires à la salle des sports** et pour nos parents, **deux moyens de garde** sont mis à disposition : **une crèche et une MAM**. La municipalité tient à souligner le **courage des gestionnaires de ces structures**. Car, entreprendre, n'est pas chose aisée ! Cela demande du temps, de l'énergie et une certaine prise de risque que nous tenons à saluer.

D'autres projets verront le jour en cours d'année 2018 : la toiture de l'école primaire, les travaux de l'église, la plaine sportive...

Petit rappel sur les impôts locaux ! À Hérin, le **taux communal reste inchangé depuis 2000**, seule la valeur locative subit chaque année une revalorisation minimale décidée par l'État. **Pour les impôts fonciers en 2016, le Conseil Départemental a voté un taux de 21,45 % au lieu de 17,06%**. Cela représente avec la valeur locative une augmentation de 27,13%.

Pour 2018, le Président du Conseil Départemental a promis de revenir au taux de 17,06% À voir ?

Encore une fois, **le fleurissement de la ville a été un succès** par les compositions de fleurs et de plantes dans les berlines et différents bacs.

Nous pouvons mettre l'ancienne image de « ville-dortoir » de côté. Aujourd'hui, on peut dire que ça bouge à Hérin !

Cordialement, **Bernard DEGROS**



Michel Bassez
Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président de la liste PCF,
Front de Gauche,
et du Groupe
« Ensemble pour Hérin »

Chères hérinoises, chers hérinois

Depuis cet été, les mauvais coups s'abattent sur les plus fragiles : baisse des APL, hausse de la CSG, réduction du nombre de contrats aidés, gel du traitement des fonctionnaires, etc. Les premières mesures de la Présidence d'Emmanuel Macron sont placées sous le sceau de l'injustice sociale.

La ligne tracée avec son gouvernement est claire : répondre aux exigences du MEDEF et de la finance. Les mobilisations contre la casse du Code du travail ont rappelé que des centaines de milliers de français rejettent en bloc ces orientations qui voudraient pousser les travailleurs vers toujours plus de précarité.

Les plus fragiles, ce sont aussi ceux qui subissent une perte de leur autonomie. Le handicap et le grand âge nécessitent un plan d'action de l'ensemble des acteurs publics, en premier lieu de l'Etat. C'est tout l'inverse de ces économies imposées par la majorité départementale aux établissements d'hébergement et au monde associatif.

En ce qui nous concerne, nous continuerons à défendre la création d'un Service public de la perte d'autonomie avec un financement collectif par le biais de la Sécurité Sociale, en n'oubliant pas la mise à contribution du monde de la finance. Protéger ceux qui en ont le plus besoin, c'est la question d'une nouvelle répartition des richesses produites et donc du courage politique !

ENSEMBLE, IL NOUS FAUT DONC S'OPPOSER A CE COUP DE FORCE SOCIAL.

Bien à vous, **Michel Bassez**
Thérèse LAMBRECHT, Dominique LIBRE, J-Philippe DURAN, Corinne APRILE, Régis POTIEZ

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait



JEUNESSE ET SPORTS

Les Olympiades de fin juin en trois mots : pédagogie, partage et amusement !

Pour pallier l'absence de fête de fin d'année scolaire, les enseignants de l'école élémentaire L. Michel - H. Barbusse ont eu l'idée d'organiser des « Olympiades » le 29 juin dernier.

Apprendre et réviser de manière détournée

Cette première édition a pris la forme de **trois ateliers principaux, déclinés en « sous-ateliers »** dirigés par les professeurs et Christophe Lebrun, opérateur sportif municipal.

Toutes les classes y ont pris part et c'est une évidence sur les photos (consultables sur le site www.ville-herin.fr) : **les élèves n'ont pas boudé leur plaisir !** Jeu de l'oie (avec des gages), tournoi de ballon-capitaine et travail sur l'orientation ont ponctué la journée.

Ce dernier thème a particulièrement été exploité avec **des objectifs précis** : mise en place d'un « parcours Suisse » (observer, analyser), d'une course-plan (se situer), d'un parcours-photo (identification, observation fine) et d'une course-étoile (se diriger, intégrer des objets). Deux activités complémentaires ont suivi : « le photographe » (prise de vue) et « le roadbook » (suivre un itinéraire fléché, lire un message codé). La météo s'étant maintenue, les enfants ont pu tout essayer grâce à une **rotation** savamment orchestrée !

Mais s'ils se sont amusés au cours de cette **animation particulière**, il n'en reste pas moins qu'ils **travaillaient**, comme l'explique M. Bar : « Ces Olympiades se déroulent sur le temps scolaire et la pédagogie est prépondérante. Les questions posées portent sur le programme de l'année scolaire et les exercices d'orientation sont également axés sur le programme d'E.P.S enseigné en cours élémentaire ».



Vivre avec les autres

Cette nouveauté s'insère donc parfaitement dans le programme de l'Education Nationale et contribue à développer l'esprit d'équipe et la stratégie. Mais les notions de **partage** et d'**intégration** figurent aussi au cœur de ce temps fort : « C'est l'apprentissage de la coopération avec les camarades, même les plus effacés, qui se joue ici (...), les petits côtoient les grands. Enfin, enseignants et écoliers partagent un moment privilégié ! ». Car lutter contre l'individualisme, s'entraider, se frotter à la société, jouer les uns avec les autres n'a rien d'évident - cela peut paraître surprenant - même au plus jeune âge.

S'amuser et s'encourager

Pour Leïla Robert, alors directrice de l'établissement, cette journée s'est tout de même érigée comme une **fête pour les enfants**. Et qui dit fête dit **musique, danse et chant !** Après un **goûter** bien mérité en milieu d'après-midi, tout le monde s'est installé en arc de cercle pour assister à un **show-surprise préparé par les élèves d'ULIS**.

On a chanté « On écrit sur les murs » avec enthousiasme, tapé du pied sur les tubes du moment jusqu'au point d'orgue : le **spectacle « Danse avec les ULIS »** inspiré d'un programme télévisé très prisé des jeunes gens... **Décor, costumes, jury et bonnes notes**, tout y était ! Même un **délinquant animateur** hurlant au micro « Et ça, j'achèète ! ». Autant dire que l'excitation grandissait à mesure que les **numéros s'enchaînaient, aussi variés que rigolos !**

Cependant, c'est sur une note très émouvante que s'est achevée la représentation : avec cœur et application, **le groupe a réalisé une scénette utilisant le langage non verbal « Makaton »**. Une façon d'impliquer et d'accompagner **leur petit camarade Gabriel**, souffrant de troubles communicationnels. Une véritable preuve d'amitié qui a pris tout son sens, ce jeudi 29 juin...

Du changement dans l'air...

Il faut bien le dire : à une semaine des vacances d'été, tout le monde avait en tête les **changements annoncés** : l'envol vers la **sixième** pour certains et le **prochain départ de la directrice**. Les **CM2** ont donc voulu **marquer le coup** et avaient, à leur tour, concocté une chorégraphie endiablée et réservé un **bonus à Mme Robert** qui a joué le jeu en faisant quelques pas sur une de ses chansons préférées. La séance d'embrassades qui a suivi entre l'enseignante et ses élèves faisait chaud au cœur ! Bien sûr, on ne s'est pas dit adieu, simplement « au-revoir »...

Des centres de loisirs super fun !



Le centre de juillet s'est terminé sur une explosion de joie ! Retour sur trois jours mémorables vécus par la centaine de bambins inscrits :

Mercredi 26 : Finale drôle et trépidante « **d'Incroyables Talents** » du côté des « **primaires** », **spectacle dansé et costumé chez les « maternelles** ». Tandis que Pinocchio, les petits cochons et Alice aux pays des merveilles sortaient d'un merveilleux rêve bleu, les animateurs réservaient une petite surprise aux enfants. Quant aux parents - aux anges ! - ils ont immortalisé l'instant.



Jeudi 27 : la cour de l'école primaire s'est littéralement **transformée en parc d'attractions** ! Vous souvenez-vous du stand maquillage, de la dégustation de crêpes et de pop-corn, de la **multitude de jeux gonflables** (le drakkar, la balayette, le cheval fou...) déployés lors de cette journée familiale exceptionnelle ?

Vendredi 28 : Pour clore ce mois de juillet pas comme les autres, l'équipe d'animation avait « mis le paquet » ! Tout le monde a pris la direction **du monde joyeux d'Aqualibi**, où règnent les piscines à vagues et les toboggans géants !



Août est traditionnellement plus calme, avec **dix-sept à trente-six enfants présents, selon les semaines**. Pour autant, les activités restent ludiques et sortent de l'ordinaire !

Le thème de cette année favorisait **l'imaginaire et la créativité** grâce à des activités manuelles telles que la sculpture et le collage. **Le contact avec les animaux** - adoré des enfants - a été encouragé lors de l'apprentissage des soins aux chevaux au centre hippique et la visite (pluvieuse) du célèbre parc « Pairi Daiza ». Le **Conseil Départemental** a de nouveau été un partenaire idéal pour **la découverte de sports** inédits comme le Taekwondo ou le roller. Toutes les photos sur www.ville-herin.fr

Fin annoncée du Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale en 2018

Les membres bénévoles du bureau de l'association se sont réunis le 23 août au Palais des Sports Nungesser pour faire le point sur la saison 2017.

Force a été de constater, pour le président Jean-Jacques Borowiec (à gauche, sur la photo), qu'avec **45 participants seulement**, celle-ci n'avait pas été une réussite. Plusieurs sorties et séjours ont même dû être annulés, faute de participants.

Différents facteurs contribuent à expliquer cette franche baisse de la fréquentation (subventions moindres, obligation de réduire les loisirs sportifs, faible participation de structures partenaires). **Après 34 ans d'existence et de belles années, la décision de ne pas reconduire le C.L.J. en 2018 s'est donc imposée.** En attendant la dissolution de l'association en juin prochain, le matériel et les jeux ont été offerts à une association caritative de Valenciennes et aux jeunes présents lors de la journée de clôture.

Une page se tourne mais l'équipe peut être fière du travail qu'elle a accompli durant toutes ces années ! Elle a rendu heureux de nombreux jeunes et contribué à les rendre plus responsables ! Il est à parier que certains s'en souviennent encore. Une pensée chaleureuse va à Jean-Jacques, Reynold, Florence, Karim, Camille, Charlotte, Valérie, Gilles, Anne-Sophie, Peggy, Nadège et Jean-Paul



La musique au cœur des festivités du 14 juillet !



Dans les airs, le ballet des avions de chasse invitait au meeting de Prouvy. Au sol, d'appétissants fumets s'échappaient des maisons et annonçaient l'heure du repas. Mais le son des **cuivres de l'Harmonie Batterie Fanfare** résonnait si fort que plusieurs d'entre vous ont quitté leur cuisine pour observer le **défilé de la Fête Nationale** !

Toutefois, vous étiez plus enclins à vous associer au **cortège festif de la retraite aux flambeaux**, le lendemain ! Un lampion à la main, tout le monde a pris la direction du stade Alexis Jacquet pour entendre **le groupe David'Son** entonner les grands **tubes du rock n'roll** de ces dernières décennies. Et visiblement, ça vous a plu : **les commentaires déposés sur la page Facebook « Herin.com » étaient enthousiastes...** Merci pour vos témoignages !



« Spectacle de grande qualité et magnifique feu d'artifice ! Nous avons passé une excellente soirée ! » **(Christiane)** – « Les enfants étaient ravis ! » **(Cindy)** – « Rendez-vous l'année prochaine avec grande hâte ! » **(Aurélie)** – « Pour mes premières festivités à Hérim, je ne suis pas déçue, spectacle magnifique » **(Brigitte)**

Retrouvez toutes les photos sur le site web de la ville : www.ville-herin.fr

VIE ASSOCIATIVE



La performance de Louis Marnette saluée par le FJEP Basket Hérim

Un parcours incroyable ! Louis Marnette a commencé sa carrière de basketteur au FJEP Hérim. Il a débuté deux ans en mini-poussin puis a rejoint les poussins durant une année avant d'accéder au plus haut niveau. Le président du club local, Patrick Objoie, est aujourd'hui très fier de son évolution !

En août, le shooteur a été sacré Champion d'Europe avec l'équipe de France cadets de basket (U16) en battant le Monténégro 75-68.

Tous les membres du club du FJEPH et la Commune de Hérim rendent hommage à ce grand joueur du BCM Gravelines et le félicitent pour sa performance !

Gros succès pour la brocante de fin d'été !

La brocante de ce dimanche 20 août, organisée par Pierre Gritti et l'équipe du Comité des Fêtes des Corons d'Hérim, s'est déroulée sous un soleil radieux. Les badauds ne se sont pas faits prier et étaient nombreux à s'être déplacés en vue de bonnes affaires !

Du côté des vendeurs, **trois-cents exposants** s'étaient donnés rendez-vous de bon matin. Face à une **affluence record**, quelques-uns ont été même contraints de faire demi-tour faute de place.

Mais tout laisse à penser que les participants ont gardé un bon souvenir de cette journée !

Les organisateurs remercient de nouveau leurs partenaires (les Ets Déjardin, la Brasserie Denis et M. Rémy Place) pour leur contribution au bon déroulement de cet événement.



TRAVAUX ET SÉCURITÉ

On veut des trottoirs, pas des crottoirs !

Lancé en début d'année, le « Plan Prévention Civisme » initié par un groupe d'élus cible plusieurs problématiques rencontrées dans le cadre de vie quotidien des Hérinois.

Parmi les conduites irrespectueuses dénoncées dans celui-ci figurent le **stationnement dangereux** et la **pollution** sous toutes ses formes.

Mais il ne s'agit pas de faire la morale pour le plaisir ! Plutôt **d'interpeller, de sensibiliser les habitants** sur la nécessité de **contribuer au « mieux-vivre ensemble »** par le biais de **démarches préventives** et la recommandation de **gestes simples** mais efficaces. Une approche bienveillante qui mise sur une **prise de conscience collective et un engagement de chacun !**

Dans cet esprit, **Pauline Hourez et Patrick Sans** ont entrepris de **combattre un fléau**

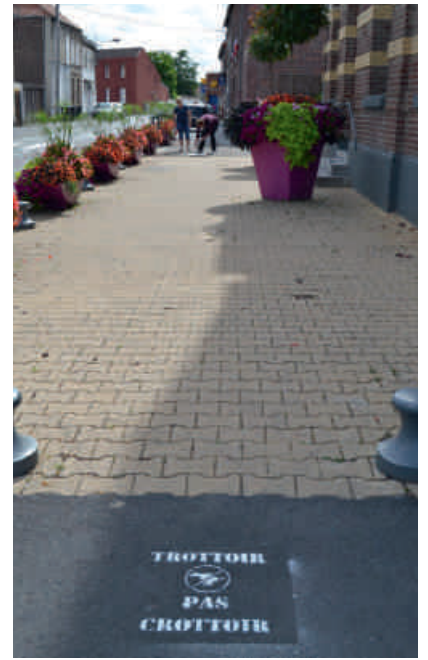
envahissant : les déjections canines. Armés de peinture et de pochoirs, ils ont annoncé la couleur au sol, dans les rues fréquentées : « *Mon maître ramasse* » ou encore : « *Trottoir, pas crottoir* ». L'illustration est explicite.

« Il appartient aux propriétaires de chiens de reconsidérer leur responsabilité afin que l'animal trouve sa place sans générer de nuisances » expliquent les Conseillers Municipaux. « La promenade doit pouvoir rester un plaisir pour tous ».

Il n'est ni dégoûtant, ni ridicule de ramasser les déjections de son chien !

Il s'agit juste de l'assumer jusqu'au bout.

Des sachets seront prochainement commandés par la Municipalité et mis à disposition gratuitement en mairie. En attendant, sortez gants et plastiques : des poubelles ont été installées pour récupérer vos déchets.



Travaux d'été dans les écoles : gains de sécurité et d'embellissement dans le visuel



Les mois d'été sont propices à la rénovation voire à la modernisation des établissements scolaires, une fois départis de leurs occupants. Cette année, **deux principales actions** ont été mises en œuvre : **l'installation de visiophones** et **la remise en état du préau de l'école élémentaire.**

Le premier pan de ces travaux s'est ouvert en juillet et s'inscrit dans une démarche globale de mise en sécurité des écoles, et plus particulièrement dans le cadre du « **Plan Vigipirate** ». Ce dernier est un outil central du **dispositif français de lutte contre le terrorisme** dans la mesure où il **associe tous les acteurs nationaux** – l'Etat, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés et les citoyens – à une **démarche de vigilance, de prévention et de protection** (voir : <http://www.gouvernement.fr/vigipirate>).

Pour le moment, les écoles Louise Michel-Henri Barbusse et Frédéric Joliot-Curie en ont été équipées par les agents municipaux et notamment par Nicolau Oliveira. Il est prévu que l'école Gabriel Péri en soit également pourvue dans un proche avenir.



En août, **les services municipaux « techniques » et « espaces verts » se sont investis dans un minutieux travail de sablage du préau de l'école primaire.** Celui-ci est aujourd'hui **plus propre et plus uniforme.** L'aspect visuel du mur est amélioré, et il le sera encore à l'avenir puisque **le rejointement sera refait progressivement.**

Mais les élus ont aussi mis la main à la pâte pour embellir l'établissement scolaire : nettoyage des murs et des portes au karcher par M. le Maire, mise en couleur des poteaux du préau (préalablement sablés) par Pauline Hourez, Claudine Kern et Patrick Sans... C'est quand même plus joyeux !



FESTIVITÉS

Les grandes commémorations du mois

Deux dates importantes ont marqué le début et la fin de ce mois de rentrée :

L'anniversaire de la libération d'Herin dont le 73ème anniversaire a été célébré le 2 septembre.

La journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, le 25 septembre.

Découvrez les photos et les messages lus lors de ces manifestations sur le site www.ville-herin.fr, rubriques « albums photos » et « Articles récents ».

VIE ASSOCIATIVE

La Maison des Assistantes Maternelles inaugurée !

Marie-France Filmotte, Fabienne Mouton et Annabelle François ont créé l'association « Les p'tits poucets » voici plusieurs mois (voir éditions précédentes).

Expérimentées, **elles ont regroupé leur activité de garde d'enfants sous le même toit en juin 2017**. Les locaux qu'elles occupent, rue Suzanne Lannoy-Blin (face à l'école primaire), ont été bâtis par la **SCI Artuv'Immo**, très attachée au respect voire à l'anticipation des normes en vigueur.

Offrant sécurité et confort, de larges horaires et de nombreuses activités d'éveil et de socialisation, la MAM (qui compte **douze places**) ne désemplit pas !

Inaugurée le 30 septembre dernier, cette structure - très en vogue - a été aidée par la CAF et le Département. Aux nouvelles familles désireuses d'y confier leurs enfants, il faudra patienter jusqu'en **septembre 2018**.

Contact par tel : 06.75.14.25.18. ou mail : mamlesptitspoucets@yahoo.fr



JEUNESSE ET SPORTS

Des ouvrages utiles à la scolarité des CM2

Le 14 septembre, Joël Sauvage, 6ème Adjoint au Maire et Murielle Scherer, Conseillère Municipale, ont rendu visite aux élèves de CM2, les bras chargés de **livres offerts par la Commune**. Chaque écolier a reçu un **indispensable dictionnaire** ainsi qu'un **ouvrage d'éducation civique**, expliquant les origines et le fonctionnement de la République et les droits et les devoirs de chacun. Travaillez-bien !



Inauguration de la crèche « L'il ô marmots » Le choix du multi-accueil comme outil de mixité sociale

François Prévost n'en n'est pas à son coup d'essai ! Après quatre ouvertures dans le Valenciennois, son enseigne « L'il ô marmots » a débarqué à Hérin en février dernier, en lieu et place du Pôle Jeunesse.

C'est le **2 septembre** que ce nouveau service à la population a été officialisé, en présence de **nombreuses personnalités, le Sous-Préfet, Thierry Devimeux et la Présidente de la CAF du Nord, Lydie Librizzi**, en tête.

Le Député Sébastien Chenu et le Conseiller Départemental Jean-Claude Dulieu avaient également fait le déplacement aux côtés de l'équipe municipale et de quelques édiles des environs. Les équipes de techniciens de « L'il ô marmots » et de la CAF, plusieurs familles bénéficiaires et les membres d'associations locales étaient venues grossir les rangs.

Une équipe et des locaux dédiés au bien-être des petits

Le traditionnel ruban coupé, le fondateur de la structure aux murs rouges a mené **une visite complète des lieux**, vidés de ses **dix occupants** habituels, âgés de **2 mois et demi à six ans**, en moyenne.

Aménagée dans des teintes joyeuses, confortablement équipée, cette crèche moderne compte un espace de vie de 40m² ouvert sur un jardin clôturé, une cuisine, un dortoir double, des sanitaires neufs et un espace de change distinct.

L'équipe, constituée de **quatre professionnelles de la petite enfance**, accueille les bambins avec bienveillance de **7h30 à 19h, du lundi au vendredi**. Les occupations quotidiennes évoluent en fonction des saisons et du thème travaillé à l'année (actuellement, il s'agit des contes et des marionnettes). **Le bien-être, l'éveil et la socialisation** des petits étant des objectifs primordiaux !

Parmi les autres points positifs, il faut savoir que **les repas et les couches sont compris dans le prix**. « L'idée est, à terme, d'atteindre le zéro chimique dans les produits que nous utilisons chaque jour », a précisé François Prévost. Un détail qui pèsera dans l'esprit des parents tourmentés par les études polémiques de notre siècle...



Souplesse et ouverture d'esprit

Et puisque l'on parle budget, le choix du multi-accueil n'est pas anodin. « Grâce à la **convention signée avec la CAF**, les familles paient la garde de leurs enfants **en fonction de leurs revenus**. Soit un **taux horaire variant de 0.30 cts à 2.90 € maximum** » explique encore l'entrepreneur. A cela s'ajoute la possibilité de bénéficier du service quel que soit le besoin, **de quelques heures à quelques jours par semaine**.



Outre ces avantages cruciaux aux yeux de parents toujours plus exigeants en matière de qualité de service, cette crèche privée - accompagnée par les pouvoirs publics - s'avère être un **véritable outil de mixité sociale**.

« Il s'agit d'un engagement fort de la Municipalité - argumente Jean-Paul Comyn - **réfléchi pour apporter une réponse supplémentaire aux besoins d'une large frange de la population**. Aujourd'hui, les familles sont à la recherche de solutions de garde sérieuses et diversifiées : la bannière réputée de L'il ô marmots est un gage de confiance ». Un avis partagé par la Première Adjointe, **Claudine Zoccali**, satisfaite de voir un projet riche de sens se concrétiser : Hérin est une ville qui s'engage pour sa jeunesse !

La socialisation des enfants, un enjeu primordial

De son côté, la **Caisse d'Allocations Familiales** est aussi enthousiaste. Lydie Librizzi l'a rappelé : « **Un enfant socialisé dès le plus jeune âge sera un enfant plus à l'aise lors de sa scolarité et un adulte mieux intégré dans la société (...)** C'est dans cet objectif que nous accompagnons la structure ».

Comme de fait, **la CAF a engagé 120 000 €** au titre de l'aide à l'investissement pour la création de places d'accueil (soit 72,7 % du coût de l'opération) et **72 000 €** au titre de la Prestation de Service Unique Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (PSU). Une subvention de **42 000 €** est venue compléter le dispositif d'aide au démarrage de l'établissement.

Un partenaire précieux auquel il convient d'ajouter **le service de Prévention Maternelle et Infantile** dont les consultations et les actions de prévention médico-sociale sont largement reconnues et appréciées.

Concluant la cérémonie, **le Sous-Préfet a porté un regard global sur la situation** : « Là où il y a des enfants, il y a un territoire qui vit (...) Mais pour les parents qui travaillent, il est parfois compliqué de lâcher son enfant dans de bonnes conditions (...) Cette crèche est donc un gage d'attractivité ! (...) Enfin, il faut féliciter le jeune chef d'entreprise pour sa capacité à investir et à prendre des risques ». Un symbole du Nord pour le représentant de l'Etat.

Contact : 18 Rue Jean Jaurès 59195 Hérin

Tél : 03 27 24 88 64 - Mail : geraldine.lilomarmots@gmail.com

Des créneaux disponibles ?

« Nous sommes **complet jusqu'à septembre 2018**. Il est encore possible d'accueillir des **occasionnels** mais les places se remplissent très vite... » répond-on à la crèche.

Géraldine Prévost nous a cependant confié une astuce **bonne à savoir** : il existe deux moments dans l'année où les **attributions sont plus faciles : septembre et janvier**. En effet, les entrées à l'école libèrent de la place dans les crèches.



Plaine sportive : on avance, et ça se voit !

De nouvelles étapes dans la concrétisation du projet ont eu lieu les **dix derniers jours de septembre** : après l'indispensable préparation menée par les agents de la **société Satelec** le 21 du mois, **les mâts d'éclairage** ont pris place autour des **deux terrains**.

Un **mât de 12 mètres** a ainsi été installé à proximité du **terrain d'entraînement**, tandis que **quatre mâts d'une impressionnante hauteur de 20 mètres** ont été levés et positionnés à l'aide d'une grue.

Par chance, le temps sec a permis d'effectuer ces manipulations dans de bonnes conditions.

Dans les jours qui ont suivi, les ouvriers se sont attelés à l'installation des **armoires électriques dans les vestiaires** et aux branchements inhérents. Une fois les contrôles d'usage réalisés, les projecteurs ont pu être alimentés en énergie et l'éclairage réglé lors de tests de nuit.

Côté pelouse, le coup de boost donné par ID Verde fin août avait commencé à porter ses fruits, même si ce n'était pas optimum partout. Cependant, **tout a été mis en œuvre pour tenter de réparer les dégâts causés par la sécheresse de cet été** (engrais, arrosage et semis sur les terrains où la pousse était éparse, ainsi qu'aux abords).

Côté parking, le reste de l'enrobé a été coulé le **27 septembre** et des **lampadaires** ont été installés dans la foulée.

Enfin, un **débroussaillage préalable à la pose d'une clôture de 130 mètres linéaires**, côté tramway, était programmé.



Des trous dans la chaussée rebouchés en urgence !

Le surplus d'enrobé ne s'est pas perdu et a été négocié pour réparer des affaissements dangereux dans la voirie. Selon les directives de **Daniel Boittiaux**, Adjoint au Maire en charge des travaux, les agents des STM sont intervenus **rue Pasteur, rue de Crinchon**, où un nid de poule de 40 cm avait déjà causé des incidents... Mais aussi **rue Victor Hugo**, où un stationnement réservé aux personnes handicapées a été aménagé. Cependant, toutes les attentes n'ont pu être satisfaites dans l'immédiat : il a fallu composer avec les moyens à disposition sur l'instant.



Sécurité routière : mise en place de panneaux « stop » à proximité de l'église

Automobilistes, attention ! Vous devez désormais respecter les nouveaux **panneaux « STOP »** situés au niveau **du carrefour de la rue Auguste Caron (D70) et de la rue Pasteur**. Venant de la rue Jean Jaurès, la priorité à droite prévalait déjà mais cela n'était pas fluide... Ce nouveau STOP permet de **réduire la vitesse à l'entrée de la rue Caron**, fortement empruntée et par conséquent **accidentogène**. Cette nouveauté est annoncée en amont, de part et d'autre, afin de prévenir les usagers de la route et de les habituer à ce changement important.



L'accent se porte également sur la **protection des piétons** dans les deux sens : les **passages** qui leur sont réservés ont été repeints par les Services Techniques Municipaux pour une **meilleure visibilité**.

A pied ou en voiture, la prudence et le respect du Code de la Route/ de la signalisation routière prévalent !

ENSEMBLE, MISONs SUR LA SÉCURITÉ !

Consultez l'**arrêté municipal** mis en ligne sur le **site officiel de la ville** : <http://ville-herin.fr> rubrique « documents officiels ».

ÉTAT CIVIL

PACS : Ça se passe en Mairie depuis le 1er novembre 2017

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle prévoit le transfert à l'officier d'état civil de la Mairie les missions du Tribunal d'Instance en matière de Pacs.

Pour qui ?

Le Pacte Civil de Solidarité est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Les futurs partenaires :

- Doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- Doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- Ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- Ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Quelles pièces doit-on fournir ?

- **Une convention de Pacs** (convention personnalisée ou convention type Cerfa n°15726*01) rédigée en français et comportant la signature des deux partenaires (une seule convention pour les deux partenaires). Elle doit au minimum obligatoirement mentionner la référence de la loi instituant le Pacs : « Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions de la loi du 15 novembre 1999 modifiée et les articles 515-1 à 515-7 du code civil »,
- **Une déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité** (Cerfa n° 15725*01),
- **Une attestation sur l'honneur de non parenté** (Cerfa 15432-01),
- **Une attestation sur l'honneur de résidence commune** (Cerfa n°15431-01),
- **Un acte de naissance** (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de trois mois pour le partenaire français ou de moins de six mois pour le partenaire étranger né à l'étranger,
- **Une pièce d'identité en cours de validité** (carte d'identité, passeport, etc).

Si l'un des partenaires est divorcé :

- Le livret de famille correspondant à l'ancienne ou aux anciennes union(s) avec mention du divorce.

Si l'un des partenaires est veuf :

- Le livret de famille correspondant à l'ancienne union portant mention du décès ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'ex-époux avec mention du décès ou copie intégrale de l'acte de décès de l'ex-époux.

Si l'un des partenaires est étranger :

- Un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de trois mois pour le partenaire français ou de moins de six mois pour le partenaire étranger né à l'étranger accompagné de sa traduction par un traducteur assermenté ou une autorité consulaire. Selon le pays, l'acte doit être revêtu de l'apostille ou légalisé ou en est dispensé (s'informer auprès de l'ambassade ou du consulat du pays émetteur de l'acte).
- Certificat de coutume établi par les autorités compétentes ou la représentation diplomatique du pays étranger ; ce certificat indique la législation en vigueur de l'Etat et les pièces d'état civil étrangères prouvant que le partenaire est majeur, célibataire et juridiquement capable.
- Si vous êtes né(e) à l'étranger, un certificat de non-Pacs de moins de trois mois, que vous pouvez demander au Service Central d'Etat Civil – Répertoire Civil.
- Si vous vivez en France depuis plus d'un an, une attestation de non-inscription au répertoire civil pour vérifier l'absence de tutelle ou curatelle. Elle doit être demandée par courrier, par fax (en cas d'urgence) ou par courriel au Service Central d'Etat Civil – Répertoire Civil (en précisant ses nom, prénoms, date et lieu de naissance ainsi que l'adresse à laquelle l'attestation doit être envoyée). Des documents complémentaires peuvent être demandés lorsque la demande est incomplète ou peu lisible.

À Hérin, l'enregistrement du PACS se fera UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS LE JEUDI APRÈS-MIDI, dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier complet.

Rapprochez-vous du **Service Etat Civil de la Mairie** au 03.27.20.06.19.

VIE CITOYENNE

Les Sénatoriales

Parmi les **5 856 grands électeurs** appelés à voter en Préfecture du Nord pour les **Sénatoriales, le 24 septembre** (élection à la représentation proportionnelle), on comptait plusieurs membres du Conseil Municipal Hérinois. Voici les résultats du vote :

- **LU DI** : Valérie Létard/Olivier Henno
- **LS OC** : Patrick Kanner/Martine Filleul
- **LC OM** : Eric Bocquet/Michelle Greaupe
- **LL R** : Marc-Philippe Daubresse/Brigitte Lherbier
- **LR EM** : Frédéric Marchand
- **LD VD** : Jean-Pierre Decool/Dany Wattebled





AINÉS ET SOLIDARITÉ

Banquet des Aînés : bien plus qu'un repas !

A 12h15, on ne pouvait plus se garer sur le parking de la salle des fêtes, ce dimanche 1^{er} octobre. Une marque évidente d'intérêt ou d'impatience témoignée par les **seniors de 65 ans et plus** pour ce rendez-vous annuel organisé par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale « en signe de respect, d'amitié et de remerciement envers vous ».

Vous étiez d'ailleurs **quinze de plus** que l'an passé à y participer ! Alors, quelles sont les raisons du succès de cet événement ? **Le plaisir de retrouver ses amis ou de s'en faire de nouveau, en premier lieu !** Et c'est encore mieux si cela arrive autour d'une **bonne table**, dans une **ambiance** simple et chaleureuse. Parce que **sortir de chez soi, si la santé le permet**, est essentiel pour le moral, et ce, à tous les âges.



Et ce ne sont ni Mme **Fernande Basly**, née en 1925 ni M. **Jacques Rémy**, né en 1930, qui diront le contraire ! On les a vu twister...

Bien sûr, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. C'est pourquoi « **le partage, le soutien aux plus fragiles** sont des **valeurs** qui doivent nous animer tout au long de l'année » a rappelé Jean-Paul Comyn.

La **distribution des plateaux au domicile** des personnes âgées de 80 ans et plus ou invalides à 80% en est un exemple. Emplit d'émotion et de compassion.



Le repas des anciens, c'est aussi...

- **124 plateaux-repas distribués** le samedi,
- **178 convives à table** le dimanche
- **250 cadeaux offerts** (un grand plaid polaire moelleux),
- **150 portraits tirés** et bien plus,
- **1 thématique de décoration soigneusement étudiée** (« les outils et ustensiles de cuisine d'antan »),
- **1 menu de fête concocté par le traiteur Déjardin** (blanquette de veau cette année),
- **1 animation musicale de qualité** proposée par « Nath' Evénements » et le groupe « Double jeu »,
- **1 équipe motivée et décidée à vous faire passer le meilleur moment possible !** Et donc...
- **Des dizaines d'heures de travail** pour le Conseil d'Administration et Sabrina Basquin, secrétaire du C.C.A.S (lire ci-après).



« **Les relations humaines sont au cœur de mon métier** » **Sabrina**, votre interlocutrice au C.C.A.S « Entre les réunions préparatoires, les appels à concurrence à lancer, le choix des prestations, les inscriptions des bénéficiaires, l'établissement de l'itinéraire des camions réfrigérés et mille autres détails, l'organisation de ces deux jours a requis beaucoup de travail depuis juin » explique Sabrina, **collaboratrice directe de Dominique Hourez...** « Une dame au grand cœur qui a tout orchestré avec une énergie hors du commun ».

Trois ans après avoir repris le service social, elle estime avoir beaucoup de choses à dire sur son beau métier. Entre recueil de confidences parfois amusantes et réalité d'une détresse souvent difficile à imaginer, elle ne peut rester insensible (sic). Son crédo au quotidien : **l'écoute, l'absence de jugement et la réactivité pour orienter les gens au mieux, en fonction de leur situation.**

Le **sujet sera développé** prochainement dans un dossier consacré aux **multiples missions** du Centre Communal d'Action Sociale. A suivre !

Retrouvez toutes les photos sur le site officiel de la ville : www.ville-herin.fr
Rubrique « Actu et Images – Albums photos »

Sorties, bienveillance et nouvelles amitiés au programme de la Semaine Bleue !

La 4^{ème} édition de cette grande semaine d'animation destinée aux seniors s'est déroulée du 9 au 13 octobre à Hérin. Durant ces quelques jours, le Centre Communal d'Action Sociale a usé d'inventivité pour accueillir et divertir un public toujours plus nombreux... Mais qu'il faut motiver sans relâche !

Et pour cela, **Dominique Hourez**, Adjointe au Maire en charge des Aînés et des Affaires Sociales, et sa collaboratrice Sabrina Basquin, ne manquent pas d'idées ! Retour sur le succès local d'un événement d'envergure nationale.

Le premier pas : on sort de chez soi ! - Comme l'an dernier, les **photographies** prises lors du repas du 1^{er} octobre (voir page précédente), étaient à retirer à la salle des fêtes, lors de l'**impressionnante exposition consacrée aux outils et aux ustensiles de cuisine d'autrefois**. Le déplacement en valait la peine, tant il y avait à découvrir ! L'occasion, aussi, de se remémorer des scènes du temps passé avec des objets familiers ou d'**expliquer à ses petits-enfants - la Semaine Bleue encourage les liens intergénérationnels** – ce à quoi servait cette drôle de chose...

Des questions que **les élèves de CM1 - CM2** ne se sont pas privés de poser lors de la visite initiée par leurs professeurs : **un moment de partage privilégié avec les aimables contributeurs*** de cette belle exposition !



Une fois sur place : on bouge... - La dynamique équipe du C.C.A.S a poursuivi sa ligne directrice - « **joindre l'utile à l'agréable** » - avec une activité toute différente : **une marche d'environ quatre kilomètres**. Soit une heure au grand air, bonne pour la santé, bonne pour le moral... **Et ce fut un « carton »** puisque l'activité a fédéré un groupe âgé de 4 à 80 ans ! Facile pour les **46 enfants de l'école maternelle Gabriel Péri** dont on nous a dit qu'ils s'entraînaient chaque mardi... Un **challenge pour les seniors**, qui ont finalement relevé le défi avec bonheur : « *Cela faisait dix ans que je n'avais pas marché comme ça... Je le referai volontiers sur cette distance, car ça fait vraiment du bien !* » a déclaré une participante au retour. Pour terminer en beauté, chacun a pu reprendre des forces grâce au généreux **goûter offert par les Randonneurs Hérinois**.



... Et on prend du bon temps ! Jusqu'à la fin de la semaine, tout n'était que **prétexte aux rencontres sympathiques et aux discussions animées ! Jeux de société, concours de gaufres**, repas dansant au « Verger Pilote » (Maroilles) à un tarif intéressant** (le C.C.A.S prenait en charge le transport et 11,50 € par personne), **initiation à la danse en ligne avec Michel**, bénévole émérite de l'association « Convivial Danse » (H.A.C.L.E)... Autant d'occasions propices au développement de liens amicaux, dont a spontanément témoigné Bernadette : « *C'est la première fois que nous venons, avec mon mari, et nous ne sommes pas déçus ! C'est incroyable, j'ai rencontré une dame qui vit dans la même rue que moi et nous ne nous étions jamais croisées...* ».

Alors, pas d'hésitation : rendez-vous l'année prochaine !



* Qu'ils soient chaleureusement remerciés ici pour l'ensemble de leurs prêts !

** **Classement du concours (15 participants)** : 1. Brigitte Robert - 2. Marie-France Lambour - 3. Maryline Régner - 4. Ambre Brouillard
5. Jacqueline Hourdequin.

Des bons de 10 € chez le traiteur Déjardin et de nombreux lots sur le thème de la cuisine étaient mis en jeu.

Les nouveaux vestiaires et sanitaires de la salle des sports sont accessibles

Entamés en décembre 2016, les travaux ont abouti avec l'avis favorable de la Commission de Sécurité émis le 2 octobre. Un avis contresigné par le SDIS et Daniel Boittiaux, Adjoint au Maire chargé des travaux et de la sécurité.



Espérés depuis plusieurs années par les associations locales, les travaux de rénovation de la salle des sports « Auguste Delaune » avaient été initiés par Patrick Objoie, alors Adjoint au sport du précédent Conseil Municipal. Consciente de la **nécessité d'améliorer les conditions d'exploitation de ces locaux très utilisés**, les élus de l'actuelle majorité ont souhaité poursuivre cette action jusqu'au résultat que l'on connaît aujourd'hui. Et on le sait : un chantier n'est jamais un long fleuve tranquille !

En se basant sur **les plans de l'architecte BPAA**, de nombreux corps de métiers sont intervenus consécutivement : gros-œuvre

maçonnerie, électricité, plomberie et chauffage, peinture, menuiseries, signalétique... Tout a été pensé pour que la prestation soit à la hauteur des attentes des usagers, tant au **niveau qualitatif que des besoins réglementaires en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et celles mal ou non-voyantes**.

Concrètement, **un large couloir relie désormais la salle A (salle principale) à la salle B (petite salle polyvalente)**.

Sur le chemin, on accède à gauche à des **sanitaires impeccables**, clairs et agréables (hommes et femmes distincts) et, de part et d'autre, à des **vestiaires, proches de la petite salle**. Ces derniers seront prochainement aménagés avec du matériel neuf. Parallèlement, un **local de stockage du matériel sportif** a trouvé place au fond de la salle principale.

Pour mémoire, ces réalisations ont été effectuées à la **suite d'une première tranche de travaux** qui consistait à créer des **douches joueurs/arbitres** et à revoir l'aménagement des vestiaires contigus à la salle principale.

Christophe Lebrun, opérateur sportif municipal, reste le garant de la bonne tenue des lieux. Il effectue cette mission avec beaucoup de dévouement et de rigueur : qu'il en soit remercié ici !

Rénovation dans la rue Jacques Duclos



Après 35 ans de privatisation, la voirie et les espaces verts du lotissement « Jacques Duclos » ont été rétrocédés à la Commune cette année.

Cette action a permis à **Noréade** d'entreprendre la **rénovation partielle du circuit d'assainissement** de la rue (drain central), dont une partie était endommagée. Les riverains qui le souhaiteront pourront désormais **se raccorder au réseau public**, sans passer par la fosse septique (travaux à leur charge).

Résultats du concours municipal des maisons fleuries

Le 8 octobre, les élus ont accueilli les dix participants au concours 2017 dans la salle S. Lannoy-Blin.

Remercés pour leur **contribution à l'embellissement du cadre de vie hérinois**, les participants ont tous reçu un **présent offert** par la municipalité (un bon d'achat chez Jardiland pour les trois lauréats).

Voici le classement :

1. Mequinion Jean-Pierre 2. Lebrun Patricia 3. Gales Josette 4. Degros Louisette 5. Millotte Brigitte 6. Camporelli Alfreda 7. Hollin Daniel 8. Paszkiewicz Renée 9. Wallerand André 10. Postille Séverine.

Bravo à tous !



URBANISME

Les fleurs d'hiver ont pris leurs quartiers !

A la mi-octobre, les agents du Service municipal des Espaces Verts ont adapté **les contenus des bacs, massifs et jardinières à la saison**. Myosotis, bruyères et véroniques ont déployé leurs tendres couleurs du côté des entrées de ville, de la salle des fêtes et de la Mairie. Le cimetière a, quant à lui, retrouvé ses pomponettes.

Le temps était idéal pour s'occuper aussi des **bulbes de tulipes et de narcisses** que nous aurons le plaisir d'observer au **printemps prochain !**

Profitant du **volume croissant des vivaces**, les agents les ont **divisées** afin de **multiplier les massifs** aux quatre coins de la ville.

Cette pratique offre le **double avantage** du remplacement progressif des fleurs annuelles en évitant les achats.



FESTIVITÉS



Des couples en Or et en Diamant !

Honoré de Balzac a dit de l'amour qu'il n'est pas seulement un sentiment, mais qu'il était un art.

Le 15 octobre, sept couples l'ont confirmé par la célébration de leur engagement de **50 voire 60 années** dans le **mariage**. Avec leur famille et leurs amis pour témoins, ces dames et messieurs respectables ont ainsi **renouvelé la promesse faite en 1967 voire en 1957**. Les jeunes gens de l'époque, animés par un même idéal, ont prouvé qu'il était possible de faire face à tous les pièges d'une vie grâce à la complicité et au respect mutuel...

A vous, nous souhaitons de conserver encore longtemps cette santé et cette jeunesse de cœur qui nous réjouissent tous !

Ont été mis à l'honneur : **M. et Mme Bache**, mariés le 9 septembre 1967 à Hérin ; **M. et Mme Lemoine**, mariés le 25 mars 1967 à La Sentinelle ; **M. et Mme Marchal**, mariés le 10 juillet 1967 à Hérin ; **M. et Mme Mendelski**, mariés le 3 juin 1967 à Wallers ; **M. et Mme Obarski** – qui ne pouvaient être présents et à qui nous songeons affectueusement – mariés le 9 décembre 1967 à Valenciennes ; **M. et Mme Trousselard**, mariés le 15 juillet 1967 à Haveluy. Et enfin, **M. et Mme Blondel**, mariés le 22 juin 1957 à Hérin.

VIE ASSOCIATIVE

Plusieurs musiciens récompensés lors du concert d'automne

L'issue du concert donné le 8 octobre par l'**Harmonie Batterie Fanfare Municipale** à la salle des fêtes était un peu spéciale, cette année.

En effet, **six musiciens** ont été **décorés** en hommage à leur **investissement** au sein de la formation hérinoise depuis de nombreuses années : **Mélanie Merelle (5 ans)** ; **Jérôme Gagnier (15 ans)** ; **Maryse Danneau (50 ans)** ; **Daniel Minair (60 ans)** ; **Xavier Hollin (à la direction de la B.F)** ainsi que le **président de l'association, Daniel Hollin** - pour qui la surprise était totale ! Bravo à tous pour cette gratification amplement méritée !



Malgré un effectif réduit, la F.N.A.C.A reste active



Le 7 octobre dernier, la F.N.A.C.A a tenu son assemblée générale en présence de M. le Maire et de membres de la Municipalité. Une minute de silence a été observée en mémoire des **camarades disparus**.

Le président, René Mann, a fait remarquer que **le vieillissement, la maladie réduisait l'effectif** lors de certaines réunions mensuelles. Il a également lancé un appel à tous les adhérents à rejoindre le comité. Du point de vue financier, le rapport démontre une stabilité, et **les cotisations n'ont pas été augmentées**. Le **repas au « Chalet de l'étang »** au Quesnoy continuera d'être programmé, la sortie étant très réclamée et appréciée (36 participants le 17 septembre 2017 - photos ci-dessus).

Le comité se réunit le 2ème mercredi de chaque mois à l'Espace A Delpointe, de 16h à 17h30.

Contact : René Mann au 0954.31.74.60 ou au 06.11.51.72.96.



TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Un œil sur la plaine sportive...

Vous l'aurez peut-être remarqué : les barres anti-intrusion sont définitivement posées et les tracés du parking et du terrain de basket sont marqués.

Suite logique de la pré-visite effectuée début octobre, la **réception du chantier** est, à l'heure de la composition de ce magazine, prévue le **24 novembre**. La **date d'ouverture** sera fixée en fonction des **conclusions d'ID Verde**, même si elle reste, selon toutes probabilités, **imminente** et soumise à l'installation du **portail d'entrée**. Le **terrain d'honneur** réservé aux footballeurs devrait toutefois être laissé **au repos** durant les mois d'hiver, le temps de laisser la pelouse fortifier.

URBANISME

La collection de décorations de Noël s'étoffe !

C'est un rituel en novembre. Le service « Espaces verts » s'active aux ornements qui égaieront la ville en période de fêtes. « Cette année, nous **avons divisé par deux l'achat de sapins naturels coupés**. Il n'y en aura que cinq ou six au total » explique Jérémy.

En effet, **cinq nouveaux sapins en bois sont en cours de confection** avec l'active participation des élèves des **écoles maternelles**. Ce qui montera la collection au nombre de treize, petits et grands arbres confondus. « Cette démarche repose sur un principe d'écologie et d'économie. Bien sûr, les anciennes réalisations seront ressorties cet hiver ». **De quoi donner un air enchanteur aux différents quartiers de la ville !**

Hérin fête Noël !

Samedi
9
Décembre



DEUXIÈME ÉDITION

PLACE HENRI DURRE

Située en face de la pharmacie

Arrivée du Père-Noël en calèche à 15h15

- Possibilité de déposer sa lettre (relève des courriers le 17 décembre soir) et de prendre un selfie avec le Père Noël

Promenade des enfants en calèche

- Présence des parents acceptée pour les tout-petits (moins de 6 ans).

Chants de Noël

- L'association « Chœur à l'Unisson » vous accompagnera durant l'après-midi.

Tu peux m'écrire à cette adresse :
 Père Noël
 au pays des jouets
 33 500 LIBOURNE

Marché de Noël
 à la Salle des Fêtes

Événement organisé par La ville d'Hérin
 2 rue Jean Jaures - 33195 Hérin
 03 27 20 06 06 - contact@ville-herin.fr
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



La question du jour « T'es un vrai Hérinois, si... ? »

Ça signifie quoi, être un « vrai Hérinois » ?

Aujourd'hui, nous vous posons LA question ! Celle qui réunit, fait rire ou monter les larmes, fait émerger les souvenirs d'une époque qu'on a aimé voire qu'on regrette... ! En une phrase, dites-nous tout ! **Rendez-vous sur la page Facebook de la Ville ou utilisez la messagerie privée et/ou le mail : comm@ville-herin.fr**

Les meilleures anecdotes paraîtront dans ce magazine !

Recette

Oeufs au lait et au chocolat



• **Calories** : moyen

Ingrédients pour 4 personnes

- Lait entier : 60 cl
- Sucre en poudre : 130 g
- Chocolat noir à pâtisser : 130 g
- Oeufs : 3
- Cannelle : 1 pincée

Étapes de préparation

1. Préchauffez le four à 160 °C.
2. Cassez les oeufs dans une jatte. Ajoutez le sucre en poudre et fouettez énergiquement, jusqu'à ce que le mélange blanchisse et soit mousseux.
3. Dans une casserole, portez le lait à ébullition. Faites-y fondre le chocolat concassé.
4. Versez le lait chocolaté chaud sur les oeufs, fouettez jusqu'à ce que la préparation soit homogène.
5. Répartissez dans 4 ramequins. Placez-les dans un plat à four à moitié rempli d'eau, puis enfournez 30 min.
6. Faites refroidir les crèmes aux oeufs, puis réservez-les au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Source : Cuisine Actuelle

© Photo : Radvaner/sucré salé

Astuces du quotidien

Quelques utilisations du vinaigre blanc

Un détergent naturel

Le vinaigre est redoutable contre le calcaire. Vous pouvez utiliser du vinaigre d'alcool blanc pour :

- Détartre votre bouilloire ou cafetière. Laissez un verre de vinaigre faire effet sur le calcaire au fond, et rincez plusieurs fois.
- Nettoyer votre baignoire, lavabo et robinetterie en mélangeant un verre de vinaigre dans 1 L d'eau.
- Éclaircir les verres de table en les laissant tremper dans un mélange 50 % vinaigre 50 % eau tiède. Laver ensuite comme d'habitude.

À noter : en plus d'éradiquer le calcaire, le vinaigre nettoie aussi la moisissure.

Le vinaigre vous aidera également à nettoyer :

- Les vitres.
- Les planchers cirés : l'eau froide n'enlevant pas la cire, vous pouvez ajouter un peu de vinaigre d'alcool blanc dans de l'eau froide et frotter le sol.
- Les cuivres : le vinaigre mélangé au sel et appliqué à l'aide d'un chiffon les fera briller.
- Votre poubelle : à l'aide d'une éponge, éliminez les odeurs tenaces.

Faites-le vous-même !

Fabriquez une couronne de Noël

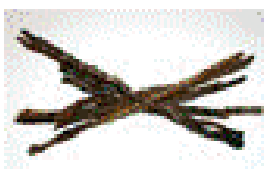
1 - Découpez une grande couronne de carton (minimum 35 cm de diamètre et 6 cm de large) ou de carton mousse.



2 - Préparez les décorations à coller sur la couronne.



3 - Formez des petits fagotins avec des petites branches



4 - Formez la couronne en collant les pommes de pin, les petits fagotins de branches et de la mousse.



5 - Complétez la couronne en collant les petits éléments comme les fruits d'automne, des noisettes, noix ou oranges sèches en tranches.



6 - Faites un nœud avec le ruban et le coller au sommet de la couronne.

Source : <http://www.teteamodeler.com/activite/bricolage/noel/couronne4.asp>

NOTEZ-LE !



Pensez aussi à vous abonner à la page [herin.com !](https://www.facebook.com/villeherin)

Consultez le site officiel de la ville www.ville-herin.fr

Jeunes diplômés, la Ville met votre réussite à l'honneur !

Si vous êtes Hérinois(e) et que vous avez obtenu un **DIPLOME DE NIVEAU BAC + 2 ET SUPERIEUR** en 2017, inscrivez-vous en Mairie, muni(e) du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité valide. Votre présence sera indispensable le **jour de la cérémonie des Vœux du Maire (7 janvier 2018)** pour la remise, en mains propres, de la **distinction et du cadeau offert** par la Municipalité.

Infos et inscriptions : Service Culture
Tél : 03.27.20.06.04 - Mail : contact@ville-herin.fr

Ateliers cyberb@se : Mise à disposition d'ordinateurs - Services gratuits

Vous souhaitez **renforcer vos compétences en informatique** ? Pensez aux **ateliers dispensés par Michaël**, dans une ambiance sympathique ! Vous avez besoin **d'accéder à un ordinateur** pour effectuer vos **démarches en ligne** ou réaliser des **travaux divers** ?

Pensez également à **l'Espace Numérique de Proximité Barbusse/Michel** (accès proche de l'entrée de la périscolaire, rue Jules Guesde) ! **Des ordinateurs et un accès à internet sont mis à votre disposition gratuitement.**

Prochains ateliers gratuits :

- **Les lundis des confirmés :** 4/12 : diaporama en ligne ; 11/12 : anonyme sur internet ? ; 18/12 : questions diverses.

- **Les jeudis des débutants :** 7/12 : notions de retouche photo ; 14/12 : diaporama en ligne ; 21/12 : questions diverses.

Horaires (jusque fin 2017) : ateliers adultes : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30 ; **libre accès :** mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 ainsi que le mercredi (aide personnalisée) de 14h à 18h30.

Infos au 03.27.19.11.46 ou par mail : m.richard@ville-herin.fr

*Vous avez 16 ans ou presque ?
Pensez au recensement militaire !*

Modalités Les jeunes français(e)s doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile muni(e)s d'un **justificatif de domicile** et d'un **document attestant de leur nationalité française** (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

Pourquoi se faire recenser ? C'est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes d'effectuer leur journée d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. Le certificat délivré à l'issue de cette journée leur permettra de **se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc...).

Conciliateur de justice

Pour des raisons d'organisation, M. Smal ne tient plus de permanence en Mairie mais il peut vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous rapprocher du Secrétariat Général de la Mairie pour convenir d'une date et d'une heure.

Contact : 03.27.20.06.06.

Inscriptions scolaires 2018 – 2019

(écoles maternelle et primaire)

• **Démarches au niveau de la Mairie**

Les nouvelles inscriptions (1^{ère} année de maternelle, Cours Préparatoire et nouveaux élèves) seront **prises en Mairie du JEUDI 1^{ER} FÉVRIER AU VENDREDI 9 MARS 2018, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.**

Lors de l'inscription, **l'un des deux parents** devra obligatoirement **présenter les pièces suivantes** : livret de famille ; quittance récente (moins de deux mois) : EDF, GDF, loyer, ... ; pièce d'identité avec photographie ;

- Pour les **personnes divorcées** : prendre le jugement de divorce précisant l'attribution de la garde des enfants,

- Pour les **assistantes maternelles** : prendre le contrat de placement des enfants ainsi que l'acte de naissance.

ATTENTION : seuls les enfants NÉS AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2016 pourront ÊTRE INSCRITS EN MATERNELLE !

Nous vous signalons que l'inscription en mairie est administrative.

Seuls les chefs d'établissements admettent les enfants en fonction des disponibilités.

• **Concernant la cantine**

N'y seront admis que les enfants ayant trois ans révolus.

Réforme de la délivrance du Certificat d'Immatriculation

Depuis le 6 novembre 2017, **l'État modernise et simplifie les démarches** liées à la certification d'immatriculation. Des télé-procédures sont maintenant **disponibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :** <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

La dématérialisation des demandes de titre permet aux usagers de **ne plus se rendre au guichet d'une préfecture**. Les demandes se feront par **voie électronique**, pour un traitement des dossiers plus performant, plus rapide et plus sûr.

Les usagers pourront notamment accéder en ligne aux **demandes de :** duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration), changement d'adresse, changement de titulaire, déclaration de cession de véhicule.

286 points numériques ont été mis en place sur l'ensemble du territoire afin d'**accompagner** les personnes n'ayant pas un accès personnel à internet, et leur permettre d'effectuer leurs démarches.
Voir : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>

EN PERSPECTIVE

Ces calendriers des manifestations sont communiqués à titre indicatif (sous réserve de modifications).

Contactez l'association organisatrice pour toute information complémentaire.

DÉCEMBRE 2017

Salle des fêtes

- **2 :** A 15h, spectacle offert par les Femmes Solidaires d'Hérin aux enfants ayant participé à leur concours de dessins
- **9-10 :** Marché de Noël des « Mains Agiles » (14h-19h le samedi ; 10h-18h le dimanche)
- **11-15 :** Préparation et distribution des colis de Noël par la Municipalité
- **15 :** Spectacle de Noël offert aux écoliers par la Municipalité (écoles maternelles le matin ; école primaire, l'après-midi)
- **31 :** Repas de Saint-Sylvestre organisé par le FJEP Basket à 19h

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **16 ou 17 :** Arbre de Noël de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin
- **18 :** Arbre de Noël de l'association « Arts en mouvement »

En extérieur

- **5 :** Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France des combattants d'Afrique du Nord : dépôt de gerbe par la Municipalité à 16h
- **8 :** Visite de Saint-Nicolas aux écoles maternelles, par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin (à 14h30 F. Joliot-Curie et à 15h15 Gabriel Péri)
- **9 :** Animation gratuite « Hérin fête Noël ! » proposée par la Municipalité, de 15h à 17h Place Henri Durre : selfie avec le Père Noël, tour en calèche, etc.
- **13 :** Distribution des cadeaux aux nourrissons par la Municipalité dans la salle des mariages, à 15h
- **16 :** Distribution des colis de Noël du CCAS aux personnes de plus de 70 ans, de 9h à 12h à l'Espace A. Delpointe

JANVIER 2018

Salle des fêtes

- **7 :** Repas dansant des Flammes Hérinoises et de la danse en ligne (H.A.C.L.E) à 13h (ouvert à tous)

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **12 :** Assemblée Générale des Randonneurs Hérinois à 18h
- **28 :** Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin à 10h

En extérieur

- **7 :** Cérémonie des Vœux du Maire à la salle des sports Auguste Delaune ou à la salle des fêtes, à 10h30

FÉVRIER 2018

Salle des Fêtes

- **3 :** Repas dansant du FJEP Basket (*sur réservation*)
- **11 :** Loto des « Flammes Hérinoises »
- **18 :** Loto de l'association « Chasse Détente Pêche »
- **25 :** Repas de l'association « Activités Physiques d'Entretien »

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **3 :** Assemblée Générale de l'association « Chasse Détente Pêche » à 18h
- **4 :** Assemblée Générale de l'association « Hérin Aubry Culture Loisirs Evasion » à 10h
- **17 :** Assemblée Générale de l'association « Un pour tous, tous pour un » à 10h
- **18 :** Assemblée Générale du Comité des Festivités Hérinoises à 10h
- **24 :** Assemblée Générale de la chorale « Chœur à l'unisson » à 11h

En extérieur

- **24 :** 9ème Tournoi de tennis de table par l'association Hérin USTT à la salle des sports Auguste Delaune

Cérémonie des Vœux du Maire 2018



Dimanche
7 janvier
10h30

À la salle des sports
Auguste Delaune

La fin d'année du côté des enfants...

- **4 au 20 décembre :** Vente de cases et tombola de Noël à l'école maternelle F. Joliot-Curie
- **6 décembre :** Marché de l'Avent et de Saint Nicolas à l'école maternelle F. Joliot-Curie
- **9 décembre :** « Hérin fête Noël ! » (*voir affiche page 17*)
- **13 décembre :** Remise du cadeau offert par la Municipalité aux nourrissons nés en 2015-2016-2017 et fréquentant la consultation P.M.I. A la salle des mariages, de 15h à 17h
- **20 décembre :** Marché de Noël et chorale des trois classes à 11h15 à l'école F. Joliot-Curie
- **21 décembre :** Marché de Noël (chants et vente d'objets décoratifs) à l'école élémentaire L. Michel – H Barbusse, en partenariat avec l'école maternelle G. Péri